

## LE QUIZZ DU CHABBAT

1) Quel **élément** de notre paracha fut crée **veille de chabbat avant le coucher du soleil**?

2) **Nérot de chabbat** : un homme demandera à sa maisonnée avant l'entrée du chabbat de prélever les dimes, de faire le *érouv* et d'allumer les nérot. Si le maitre de maison ne se trouve pas à son domicile pour chabbat, quel comportement adoptera-t-il, concernant ces injonctions ?

3) Notre patriarche **Avraham observait le chabbat**. Quelle en est la preuve ?

4) Quel **prophète** instaura la loi du *érouv* ?

5) Dans quel cas, **pendant chabbat une amida** peut-elle comporter **20 bénédictions** ?

6) Complétez : « **Que je fasse partie...** »

7) Si nous ne possédons de la **nourriture suffisante que** pour **2**

**repas** de chabbat, doit-on **la partager en 3** pour les 3 repas obligatoires de chabbat ?

Le chiffre 7 :

8) Quel endroit promis à nos ancêtres était l'héritage des 7 peuples ?

**Qui suis-je ?**

9) « Je suis un tana qui m'enveloppait d'un vêtement, pour aller accueillir le chabbat en disant : « venez, sortons à la rencontre de la reine chabbat »

10) « Je suis un rav à qui on demanda une bérakha pour la guérison d'un enfant malade. Je demandais alors aux parents s'ils observaient chabbat, ce qu'ils infirmèrent. Je leur promis alors que leur fils guérirait, s'ils observaient chabbat, source de bénédictions. »

## LES RÉPONSES :

- 1) Le **bélier** qui remplaça Ytshak lors du **ligotage** fut créé veille de chabbat de la création du monde.
- 2) Si l'homme ne se trouve pas à son domicile, il chargera un **messenger** de faire ces injonctions à sa place.
- 3) Les **bougies de chabbat** dans la maison d'Avraham perduraient d'un chabbat à l'autre, preuve de l'observance du chabbat.
- 4) Le **roi Salomon** instaura les lois du **érouv**, et fut par la suite **félicité** par le ciel.
- 5) Si pendant **chabbat**, un homme par habitude a récité **la amida de hol**, (plutôt que de poursuivre avec le passage spécifique à chabbat), et qu'il s'en compte à la fin de la bérakha de chéma kolénou, il **finira** une telle amida, mais pourra **insérer le passage spécifique à chabbat après la bérakha de choméa téfila**. Une telle amida comptera donc 20 bénédictions (les 19 de la semaine plus celle de chabbat).
- 6) « Que je fasse partie **de ceux qui reçoivent le chabbat à Tsipori** », ville où le soleil se couche tôt, et où chabbat est reçu assez tôt.
- 7) Dans un tel cas, il est **préférable de manger 2 repas à satiété**, et non de partager en 3 la nourriture, qui ne serait pas suffisante pour chacun des repas.
- 8) La **terre d'Israël** promise à nos ancêtres appartenait aux 7 peuples qui sont : **le Cénaani, le Hiti, le Emori, le Périzi, le Hivi, le Yévoussi et le Girgachi**.
- 9) Je suis- **rabbi Hanina**.
- 10) Je suis le **Hafets haïm**.